Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1975)

**Heft:** 324

Rubrik: A nos abonnés

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

droite la plus implacable (le directeur désigné, un radical, un technocrate dont l'efficacité est reconnue mais dont la vocation d'urbaniste n'est pas évidente).

#### Un amoncellement monstrueux

Le premier rapport de la Fondation, publié en 1971 — seul document public à ce jour — témoigne d'un dérapage que l'orientation politique de la majorité des protagonistes et l'air du temps rendait inévitable : selon ce plan, les Grottes ne seront pas un quartier rénové, mais une aire sur laquelle, après qu'on ait fait table rase de tous les immeubles existants, s'amoncèleront en une densité monstrueuse, nœud routier, voies expresses, parking, centre postal, bureaux et logements. Un chantier de vingt ou trente ans.

Devant les critiques, la Fondation prend ses distances et renonce aux conclusions du rapport, et les cinq groupes d'architectes ayant reçu le mandat de l'aménagement de chacun des cinq secteurs des Grottes, se voient fixer des indices de densité inférieurs.

### Les oubliés

Dans toute cette affaire, les habitants ont été oubliés, et cela dès le début. Aucun engagement de relogement sur place n'a été proposé à une population composée de personnes âgées, de petits artisans, une population qui, de ce fait, a tendance à s'affoler et à quitter des lieux auxquels elle était attachée malgré l'inconfort général. Où retrouverat-elle les bistrots, les petites places, en un mot la vie collective qui est celle des Grottes aujour-d'hui? Poser la question, c'est déjà fournir la réponse...

La commune, parmi tous les autres propriétaires, a joué le rôle le plus odieux dans l'affaire, laissant ses immeubles à l'abandon pour inciter les habitants au départ. Seul le Parti du travail s'est préoccupé sporadiquement de leur situation.

L'automne prochain, l'opération, longtemps bloquée par les exigences de la coordination avec le plan routier genevois et les projets des PTT, devrait connaître un développement important.

La Fondation semble en effet vouloir suspendre temporairement les trois secteurs extérieurs sur lesquels elle prévoyait de construire l'essentiel de l'infrastructure routière, pour concentrer son effort sur les deux secteurs centraux consacrés, eux, aux logements et aux bureaux. Très prochainement, elle aura à connaître les plans d'aménagement élaborés, plans dont tout laisse à penser qu'ils seront très différents l'un de l'autre.

# Deux conceptions des plus différentes

Considérons en effet les responsables de ces secteurs « C » et « B » ! Le premier, le plus important, a été confié au bureau Julliard et Bolliger qui occupe une situation dominante dans le secteur immobilier genevois; à la fois architecte, proproétaire, régisseur et promoteur, il a à son crédit la majorité des principales opérations de ces dernières années et en particulier les cités-dortoirs de Meyrin et du Lignon...

On imagine difficilement équipe plus différente que celle à qui a été confié le secteur B: trois architectes dont la volonté de sortir d'un urbanisme, d'une architecture, fondés essentiellement sur le profit, est connue.

L'important maintenant est de savoir comment la Fondation pondérera les deux critères essentiels dans le jugement qu'elle portera sur les projets. Premier critère : la densité.

Une collectivité publique qui possède plus de 70 % du terrain comme c'est le cas dans les secteurs intéressés devrait pouvoir aboutir à une occupation de l'espace fort différente de celle qu'implique la loi du profit maximum. La qualité de la vie appelle une variété dans les volumes, une limite dans les hauteurs, une quantité d'espace et de verdure que l'urbanisme capitaliste exclut.

Deuxième critère: le maintien d'un maximum d'immeubles anciens.

Le citadin souffre — parfois sans connaître l'origine de son mal — de vivre dans une ville où trop souvent il ne subsiste plus aucune liaison avec le passé, même le plus récent. Le phénomène est particulièrement accentué à Genève où des quartiers entiers, comme celui des Pâquis, se sont vidés de leur substance. Les Grottes, elles, dans certaines de leurs composantes, sont les témoins d'un véritable art de vivre en ville (qui a fait ses preuves depuis des années) et dont la place du même nom est le plus heureux exemple.

Tel est donc l'enjeu et il apparaît clairement avant le choix décisif prévu dans la procédure actuellement en cours.

Mais en définitive, quelles que soient les décisions de la Fondation, il est inimaginable qu'elle puisse se prononcer sans consulter l'ensemble de la population! Et à défaut de consultation officielle, il importe que les habitants du quartier, et tous ceux qui à Genève refusent l'urbanisme du béton et de l'argent, prennent la parole et organisent leur action.

# Un combat pour la gauche

La rénovation des Grottes est un combat important pour la gauche, qu'il s'agisse des organisations faîtières ou de la « base ». Pour le Parti socialiste, le test sera décisif : après avoir donné à la collectivité les moyens d'un urbanisme différent par une politique exemplaire d'achats de terrains, va-t-il remettre sans discuter ces atouts entre les mains des représentants du « capitalisme avancé » (comme l'affirme la revue d'extrêmegauche « Tout va bien » dans un dossier très bien documenté — juillet 1975) ? Un combat à suivre.

#### A NOS ABONNÉS

Rappel: pendant les mois d'été, juillet et août, DP paraît au rythme d'un numéro tous les quinze jours.